

Toulouse, le 9 août 2022

Arrêté n° A20220809 – n°130

Portant mise en service des réseaux de collecte des eaux usées sur la commune de BOULOC

Le Président du Syndicat Mixte de l'Eau et de l'Assainissement de Haute-Garonne ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Règlement Intérieur du Service d'Assainissement Collectif du 13 février 2013 ;

Vu les statuts du Syndicat Mixte de l'Eau et de l'Assainissement de Haute-Garonne ;

Vu le marché de travaux n° 087P2021 (Lot n°1) notifié le 09/08/2021 au groupement d'entreprises CEGETP/FRONTON TP pour un montant de 184 070,00 €HT ;

Vu le marché de travaux n°088P2021 (lot n°2) notifié le 09/08/2021 à l'entreprise MISPOUILLE HYDRAULIQUE pour un montant de 109 533,63 €HT

Considérant la permission de voirie en date du 13/12/2021 ;

Considérant que les travaux de restructuration du réseau de collecte des eaux usées dis « projet Ribals/Tuileries » à BOULOC (OP n° 31079-11) ont été réceptionnés sans réserve le 29/06/2022, et avec comme dates d'achèvement des travaux fixées au :

Lot n°1 : 04/03/2022

Lot n°2 : 18/03/2022

Considérant que les travaux ont consisté à réaliser :

- La pose de réseau d'eaux usées gravitaire Ø 200 mm Fonte TAG 32 (40 ml) à une profondeur moyenne de 3.00 m ;
- La pose de réseau d'eaux usées gravitaire Ø 200 mm PVC CR 16 (375 ml) à une profondeur moyenne de 1.90 m ;
- La pose de réseau d'eaux usées gravitaire Ø 200 mm PVC CR 16 (85 ml) en tranchée commune avec la canalisation de refoulement 125 mm PEHD à une profondeur moyenne de 2 m ;
- La création de 6 branchements d'eaux usées Ø 160 mm PVC CR 16 d'une longueur moyenne de 7 ml et raccordement des antennes de branchements existantes.
- La création d'un poste de refoulement d'une capacité de 2 200 EH (40 m³/h : HMT : 35 mCE) ;
- La pose d'un réseau de refoulement Ø 125 PEHD 16 bars (240 ml) à une profondeur moyenne de 1.50 m.

Considérant que la mission de Maîtrise d'œuvre des travaux a été confiée et réalisée par le bureau d'études **NALDEO**.



Arrête

- Article 1 :** La mise en service du réseau de collecte des eaux usées dit « Projet Ribals/tuilerie » est fixée à compter de la notification de l'arrêté ;
- Article 2 :** Le délai de deux ans fixé par l'article L 1331-1 du Code de la Santé Publique pour raccorder les propriétés desservies par ce réseau court à compter de la date d'entrée en vigueur de cet arrêté mentionné à l'article 1 ;
- Article 3 :** Le présent arrêté sera affiché et notifié aux intéressés.

Sébastien VINCINI
Président du Syndicat Mixte
de l'Eau et de l'Assainissement
de Haute-Garonne

FICHE TECHNIQUE OUVRAGE

OP N° 31079-11

DATE MISE EN SERVICE (date de réception sans réserves):

- Lot 1 : 04/03/2022
- Lot n°2 : 18/03/2022

Adresse de localisation : Le long du ruisseau des Ribals à BOULOC

Destination ouvrage : Restructuration du réseau de collecte des eaux usées

Type ouvrage :

- réseau d'eaux usées gravitaire Ø 200 mm Fonte TAG 32 (40 ml) à une profondeur moyenne de 3.00 m ;
- réseau d'eaux usées gravitaire Ø 200 mm PVC CR 16 (375 ml) à une profondeur moyenne de 1.90 m ;
- réseau d'eaux usées gravitaire Ø 200 mm PVC CR 16 (85 ml) en tranchée commune avec la canalisation de refoulement 125 mm PEHD à une profondeur moyenne de 2 m ;
- 6 branchements d'eaux usées Ø 160 mm PVC CR 16 d'une longueur moyenne de 7 ml et raccordement des antennes de branchements existantes.
- Un poste de refoulement d'une capacité de 2 200 EH (40 m³/h : HMT : 35 mCE) ;
- réseau de refoulement Ø 125 PEHD 16 bars (240 ml) à une profondeur moyenne de 1.50 m.